



Communiqué de presse

*Mobilité / Accessibilité et vieillissement  
Croissance urbaine / Transition énergétique*

## L'Ascenseur, un enjeu d'avenir pour une ville plus inclusive : Le Manifeste de la Fédération des Ascenseurs

**Paris, le 07 décembre 2016** – La Fédération des Ascenseurs publie ce jour son Manifeste « *La mobilité verticale au service de la ville de demain* ». En favorisant l'accessibilité, le maintien à domicile mais aussi en facilitant les déplacements de chacun, la mobilité verticale joue un rôle crucial dans nos sociétés modernes. À quelques mois d'échéances électorales majeures pour notre pays, la Fédération des Ascenseurs propose de partager sa réflexion et ses propositions concrètes pour accompagner la mobilité verticale, répondre à ces nouveaux défis et construire la ville de demain. Une ville plus durable, plus accessible, plus mobile, plus inclusive qui contribue au mieux-vivre ensemble.

### Mobilité verticale : un manifeste qui pose les atouts et défis

L'ascenseur, tout comme l'élévateur ou le monte-escalier fait partie des technologies au service de la mobilité. Avec 100 millions de trajets par jour en France, l'utilité de l'ascenseur n'est plus à démontrer pour les Français. Ils sont d'ailleurs 70%<sup>1</sup> à revendiquer sa présence dans les immeubles de moins de 4 étages : ce qui n'est pas aujourd'hui imposé par la loi.

La France accuse même un vrai retard sur ses voisins européens en matière de taux d'équipement avec moins de 8 ascenseurs pour 1000 habitants en 2015.<sup>2</sup> Ces données ne sont pas neutres quand on sait que 3 Français sur 10 auront plus de 60 ans d'ici à 2035<sup>3</sup>... et que 77% d'entre eux plébiscitent le maintien à domicile<sup>4</sup>.

### Près d'1 Français sur 2 vivant en logement collectif ne bénéficie pas d'ascenseur<sup>5</sup>

Les besoins d'un ascenseur s'expriment dans le quotidien de chacun d'entre nous. Leur absence peut être souvent vécue comme une privation de liberté pour les habitants. Ce qui est révélateur du rôle clé joué par l'ascenseur dans nos interactions sociales au sein de la cité (commerces, loisirs, transports, travail, etc.) mais aussi de l'attention qu'il importe de lui accorder collectivement. La mobilité étant une composante forte du mieux vivre ensemble.

*« L'ascenseur est un allié essentiel de nos mutations sociétales. L'accessibilité et le maintien à domicile nous interpellent en premier lieu. Mais aussi la transition énergétique à laquelle chacun doit contribuer. La rénovation d'un ascenseur ancien permet de diminuer sensiblement sa consommation*

<sup>1</sup> Source : sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs

<sup>2</sup> Source : Estimation Fédération des Ascenseurs

<sup>3</sup> Source : Insee, projection de population pour la France métropolitaine à l'horizon de 2050

<sup>4</sup> Source : Baromètre autonomie OCIRP - 2015

<sup>5</sup> Source : Insee 2013

énergétique ! Mais tout cela n'ira pas de soi et nous voulons sensibiliser, avec ce Manifeste, décideurs et pouvoirs publics sur les données objectives qui justifient leur soutien et leur mobilisation pour adapter le parc français aux enjeux posés », insiste Pierre Hardouin, Président de la Fédération des Ascenseurs.

## Un état des lieux... Et des propositions

Le Manifeste que publie la Fédération des Ascenseurs assume sa place dans le débat public, dans le contexte des élections à venir et des convictions qui seront à partager. C'est pourquoi, il pose aussi des propositions précises autour de 5 axes de travail (cf. encadré ci-dessous). « À travers ces propositions, nous voulons favoriser une démarche collaborative et partenariale avec tous les acteurs concernés : promoteurs et constructeurs, bailleurs sociaux, administrateurs de biens, propriétaires privés, fédérations professionnelles, etc. pour faire de la mobilité verticale un pilier des politiques de transformation de la ville. C'est un sujet d'intérêt général et tous les acteurs concernés doivent être accompagnés et aidés, en regard des contraintes qui pèsent sur eux », conclut Pierre Hardouin.

### 5 priorités pour la ville de demain

#### 1 - Adapter nos logements et favoriser l'équipement et le pré-équipement en ascenseurs et élévateurs dans la construction d'habitations collectives et individuelles

PROPOSITION : réviser les critères d'installation d'un ascenseur dans les immeubles d'habitation nouvellement construits. Cela passe par une réflexion avec l'ensemble des parties-prenantes

#### 2- Encourager une densification urbaine vertueuse

PROPOSITION : inciter les promoteurs à intégrer, dès la phase de préconstruction, l'espace nécessaire à l'installation d'un ascenseur. Par exemple, par un bonus de constructibilité.

#### 3 - Accompagner les besoins de nos aînés

PROPOSITIONS : se donner les moyens d'adapter nos espaces de vie au vieillissement de la population en installant de nouveaux équipements ou en adaptant les ascenseurs existants. Des dispositifs d'aide directe aux personnes vieillissantes pourraient y contribuer :

*Pour les personnes physiques propriétaires de leurs biens, deux pistes :*

- appliquer un taux de TVA réduit à 5,5 %.
- Si les travaux sont financés par leurs descendants : instaurer un abattement sous conditions de ressources sur les droits de succession.

*Pour les travaux réalisés par les bailleurs ou les copropriétés :*

- appliquer un taux de TVA réduit à 5,5 %.
- Expérimenter durant trois ans un prêt à taux zéro (autonomie PTZ) à l'image du dispositif « éco PTZ ».

#### 4 - Soutenir l'adaptation des immeubles privés

PROPOSITION : inverser le processus juridique d'adoption des décisions portant sur les travaux d'accessibilité des parties communes. Lorsque certains copropriétaires proposent de faire, à leur charge, des travaux de mise en accessibilité, l'autorisation deviendrait un droit. Et le refus ne pourrait être motivé que sur des critères d'atteinte à la structure de l'immeuble qui serait occasionnée par les travaux.

#### 5 - Inscrire les ascenseurs dans la transition énergétique

PROPOSITIONS :

- Rendre éligibles la modernisation et la rénovation des ascenseurs au crédit d'impôt sur la transition énergétique (CITE).
- Associer la performance énergétique des ascenseurs à l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments.

## À propos de la Fédération des Ascenseurs

[www.ascenseurs.fr](http://www.ascenseurs.fr)

La Fédération des Ascenseurs représente 90% du secteur et regroupe près de 120 entreprises composées de PME et grands groupes répartis sur l'ensemble du territoire. Avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros, elle regroupe plus de 16 700 salariés sur le sol français dont 70% directement en charge de l'installation, de la modernisation et de la maintenance des ascenseurs.

La Fédération joue un rôle clé dans l'appréhension des enjeux sociétaux et économiques liés au secteur : assurer le rôle d'expert et de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs.

Des professionnels mobilisés au quotidien pour satisfaire les besoins de mobilité en garantissant une sécurité et une qualité de service inégalée. Des professionnels qui innent pour créer, dès à présent, l'appareil et les services de demain : plus rapides, plus connectés, plus respectueux de l'environnement, mieux intégrés, etc.

### Contacts presse :

Agence Comfluence  
Julie Carpier  
01 40 07 98 27 – 06 38 67 90 78  
[julie.carpier@comfluence.fr](mailto:julie.carpier@comfluence.fr)

Fédération des Ascenseurs  
Blandine Guyon  
T. 01 40 08 04 21  
[blandine.guyon@ascenseurs.fr](mailto:blandine.guyon@ascenseurs.fr)



FÉDÉRATION DES ASCENSEURS

# Manifeste

La mobilité  
verticale  
au service  
de la ville  
de demain

LES PROFESSIONNELS ACTEURS DE VOTRE MOBILITÉ

# SOMMAIRE

---

- 03 **Éditorial de Pierre Hardouin,  
président de la Fédération des Ascenseurs**
- 04 **Une question de société... durable !**
- 06 **Un maillon de notre vivre-ensemble**
- 08 **Une mobilité à la hauteur de nos villes**
- 10 **Engagés dans la transition énergétique**
- 12 **5 priorités pour la ville de demain**
- 14 **La Fédération des Ascenseurs,  
des professionnels acteurs de votre mobilité**

# ÉDITORIAL



« Accompagner  
la mobilité  
verticale et ses  
nouveaux défis »

**Pierre Hardouin,**

président de la Fédération  
des Ascenseurs

L'ascenseur fait partie de notre quotidien, à tel point que nous en oublions parfois le rôle majeur qu'il joue dans nos modes de déplacement et dans nos vies. Avec 100 millions de trajets par jour, il est le premier moyen de transport en France. Il est le garant de la « mobilité verticale », désormais au cœur de nos vies urbaines.

Cette mobilité permet d'exploiter de nouveaux espaces et contribue à limiter l'étalement urbain. Elle joue un rôle sociétal essentiel, en favorisant l'intégration des individus à mobilité réduite et le maintien à domicile des personnes âgées, mais aussi en facilitant le quotidien de chacun. Pour les entreprises, elle représente des opportunités en termes d'installation et de logistique.

Pour autant, les solutions de mobilité verticale sont trop souvent oubliées. La France accuse un grave retard d'équipement en ascenseurs sur ses voisins<sup>1</sup>, et son taux d'équipement reste inchangé depuis trente ans. Dans de telles conditions, comment faire face par exemple au vieillissement de la population ? Comment accompagner la densification des villes et leurs besoins en mobilité croissants ?

Il est de notre responsabilité d'accompagner la mobilité verticale et ses défis nouveaux, en termes d'accessibilité, d'intégration aux aménagements urbains et de développement durable. Afin de permettre aux politiques urbaines de répondre de manière cohérente à ces enjeux, la Fédération des Ascenseurs propose de partager sa réflexion et ses solutions pour la ville de demain. Une ville durable, accessible à tous, et où tous les déplacements sont possibles. ●

*Pierre Hardouin*

1. En 2015, le taux d'équipement en ascenseurs pour 100 habitants est de 0,76 en France, tandis qu'il est de 1,57 en Italie et de 2,15 en Espagne (Estimation Fédération des Ascenseurs).

# Une question de société... durable !

Notre mobilité passe désormais autant par les flux verticaux que par les flux horizontaux. Ensemble, ils structurent l'organisation des villes et sont des éléments moteurs de leur transformation.

La mobilité verticale est devenue indispensable à l'organisation de nos activités.

Mutations démographiques, concentration des activités et nécessité d'un développement cohérent et durable : c'est l'équation que nos villes tentent aujourd'hui de résoudre. Longtemps privilégié, l'étalement urbain a atteint ses limites, tant ses effets sont négatifs sur le réchauffement climatique ou l'érosion des sols, mais aussi en termes de cohésion sociale. Nos villes, qui se sont à une époque étendues, misent aujourd'hui sur une densification optimisée.

## L'ASCENSEUR : UN MOYEN DE DÉPLACEMENT DEVENU INDISPENSABLE POUR TOUS

Cette organisation verticale, et l'exploitation intelligente des espaces qui en découle, permettent de réduire la consommation de zones périphériques. Elle exige de s'appuyer sur une mobilité efficace, consciente des attentes sociétales les plus diverses. Pour une famille, pour une personne âgée, accidentée ou souffrante, l'ascenseur est un moyen de déplacement indispensable. Qu'il s'agisse de faciliter la livraison d'objets et de marchandises, l'accès à de nombreux services ou le bon déplacement d'individus au sein d'une gare ou d'un aéroport, la mobilité verticale est devenue indispensable à l'organisation de nos activités. En cela, elle contribue à décloisonner et à rapprocher les espaces. D'où notre responsabilité collective pour en garantir l'accessibilité à tous, assurer les conditions de sa sécurité et exploiter pleinement son rôle dans la ville durable de demain.

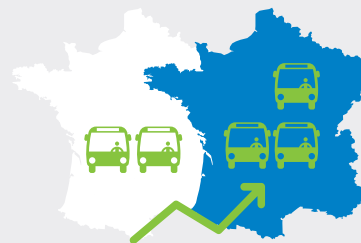
## DES SOLUTIONS PLUS ACCESSIBLES, PLUS FIABLES ET PLUS DURABLES

Ascenseurs, escaliers mécaniques, monte-charges, élévateurs : les solutions techniques sont de plus en plus performantes et permettent de répondre aux besoins de tous. Elles font l'objet d'un processus d'innovation permanent de la part des professionnels du secteur, pour être toujours plus accessibles, plus fiables et plus durables. Leur place au sein des projets urbains doit aujourd'hui être favorisée, tant leur impact sur nos liens sociaux et notre développement urbain est important.

## UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS MOBILE ET URBAINE...



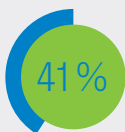
En métropole, **60%** des Français vivent au sein des pôles urbains<sup>1</sup>



**+48%** C'est l'augmentation de la surface desservie par les transports publics en France en 10 ans, entre 2004 et 2014<sup>2</sup>

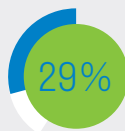
## ... MAIS DES DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ PERSISTANTES

En Île-de-France :

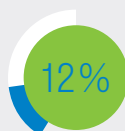


de la population rencontre à un moment de la journée des difficultés, plus ou moins importantes, dans la réalisation d'au moins un déplacement.<sup>3</sup>

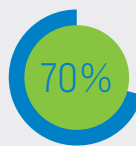
Soit :



de la population rencontrant des situations de gêne temporaire<sup>3</sup>



de la population étant en situation de handicap vis-à-vis de la mobilité<sup>3</sup>



des Français revendiquent la présence d'un ascenseur au sein des immeubles de moins de 4 étages<sup>4</sup>

Ils pointent les insuffisances en ascenseurs et en escaliers mécaniques au sein de plusieurs lieux publics<sup>4</sup> :



**52%**

lieux culturels



**58%**

administrations



**63%**

universités-écoles



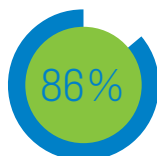
Près d'**1 Français sur 2** vivant en logement collectif ne bénéficie pas d'ascenseur<sup>5</sup>

## LES MOBILITÉS VERTICALES, MAILLONS INDISPENSABLES DE NOS DÉPLACEMENTS



L'ascenseur :  
1<sup>er</sup> moyen de transport en France

**100 M** de trajets / jour<sup>6</sup>



des Français associe l'ascenseur à la notion d'**accessibilité**<sup>4</sup>



**1 Français sur 5** utilise l'ascenseur chaque jour<sup>4</sup>

1. Source : Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et des statistiques / 2. Source : UTP, Observatoire de la mobilité 2014 / 3. Source : Chiffres obtenus « un jour donné ». Enquête sur la mobilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, réalisée en 2013 et 2014 en Île-de-France, STIF - TNS Sofres / 4. Source : sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs sur un échantillon de 1 002 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. / 5. Source : Insee 2013 / 6. Estimation Fédération des Ascenseurs.



# Un maillon de notre vivre-ensemble

Les déplacements verticaux conditionnent notre accès à la ville et à nos activités sociales. Ils sont une composante de notre vivre-ensemble. Pour répondre à tous les publics et à toutes les situations, ils nécessitent des solutions de mobilité adaptées.

## BIOGRAPHIE

Ingénieur des mines et docteur en statistiques, Jean-Pierre Orfeuil est professeur émérite d'aménagement à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) de l'université Paris-Est. Spécialiste des mobilités urbaines, il a publié de nombreux ouvrages et collabore à l'Institut pour la ville en mouvement depuis sa création.

## Jean-Pierre Orfeuil, spécialiste des mobilités urbaines

### QUELLE PLACE OCCUPE AUJOURD'HUI LA MOBILITÉ DANS LA CRÉATION DU LIEN SOCIAL ?

La mobilité est une condition du lien social. Elle rend possible et facilite les interactions entre les individus. Plus les gens sont mobiles, plus ils ont la capacité de développer des relations sociales riches et diversifiées. La mobilité représente plus qu'un besoin, elle est devenue une véritable obligation au sein de notre société. Celui qui ne peut se mouvoir, ou qui le fait avec difficulté, est de fait exclu de la dynamique globale.

### EN QUOI LA MOBILITÉ EST-ELLE UN LEVIER D'INTÉGRATION ET D'ÉGALITÉ ?

Les mobilités sont une condition d'accès à l'ensemble des éléments qui structurent et rythment une vie: le travail, l'éducation, les loisirs... Des activités bien souvent éclatées entre différents points du territoire et qui exigent de plus en plus de déplacements. La mobilité représente ainsi un droit qui donne accès à d'autres droits. Elle permet à chacun d'exercer sa citoyenneté et joue un rôle inclusif au sein de notre société. Elle doit donc s'inscrire dans une logique de solidarité.



## NOS CONVICTIONS NOS ACTIONS

# 3/10

3 Français sur 10  
auront plus de 60 ans  
en 2035

### D'ICI À 2035, 3 FRANÇAIS SUR 10 AURONT PLUS DE 60 ANS<sup>1</sup>. COMMENT CELA IMPACTE-T-IL LA FAÇON DE PENSER LES MOBILITÉS ?

Avec la vieillesse, l'espace des possibles se réduit. Les problèmes et difficultés de mobilité se multiplient. L'isolement devient plus grand et l'espace de vie plus restreint. C'est la liberté de chacun qui est transformée. Face au vieillissement de la population, il faut renouer avec la valeur de la proximité. Construire en hauteur, densifier la ville, mieux penser la mobilité verticale sont des réponses à développer dans le cadre de modèles économiques durables et soutenables. ●

« Celui qui ne peut se mouvoir, ou qui le fait avec difficulté, est de fait exclu de la dynamique globale »

Avec 100 millions de trajets par jour, l'ascenseur est le premier moyen de transport en France. C'est aussi bien souvent le premier que l'on utilise une fois sorti de chez soi. Il est un maillon essentiel au sein de nos mobilités.

Son absence au sein d'un immeuble est particulièrement pénalisante pour ses habitants. Qu'il s'agisse de porter ses courses, de se déplacer avec une poussette ou de transporter un meuble, l'ascenseur est un véritable facilitateur du quotidien. Il permet ainsi d'éviter bon nombre d'accidents. Pour les personnes qui doivent gérer leurs efforts, il incite à se déplacer et limite ainsi les risques d'isolement.

### UN LEVIER DU MAINTIEN À DOMICILE

L'ascenseur est par ailleurs indispensable pour les personnes handicapées ou âgées. Alors que 3 Français sur 10 auront plus de 60 ans en 2035<sup>1</sup>, il est un levier du maintien à domicile pour les années à venir. Au côté d'autres solutions de mobilité verticale, comme les monte-escaliers au sein des maisons individuelles, il permet de conserver son cadre de vie et de ne pas se couper de la société.

70%<sup>2</sup> des Français revendiquent aujourd'hui la présence d'un ascenseur au sein des immeubles de moins de quatre étages. Or, près d'un Français sur deux vivant en logement collectif ne bénéficie pas d'ascenseur<sup>3</sup>. Une situation préoccupante, qui entraîne de sérieuses difficultés pour les habitants et génère inégalités et risques d'exclusion.

### NOS INITIATIVES POUR RELEVER LE DÉFI DE LA MOBILITÉ POUR TOUS

Afin d'optimiser les solutions de mobilité verticale pour tous les publics, la Fédération des Ascenseurs travaille de concert avec les acteurs du logement et de l'accessibilité. Parmi ses récentes initiatives, elle a lancé **une auto-évaluation d'accessibilité en ligne, Homeaccess.fr, afin d'identifier au sein d'un immeuble les plus-values et les points d'amélioration éventuels des parties communes et de l'ascenseur.** Elle a également conçu **un guide du maintien à domicile à destination des personnes âgées et de leurs proches.** Des initiatives que la Fédération souhaite développer avec l'ensemble des parties prenantes pour inciter les pouvoirs publics à mener des politiques volontaristes en matière de mobilité et de transports verticaux.

1. Insee, projection de population pour la France métropolitaine à l'horizon de 2050.

2. Sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs sur un échantillon de 1 002 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

3. Insee 2013.

# Une mobilité à la hauteur de nos villes

Nos villes sont de plus en plus complexes, se déployant sur plusieurs niveaux, imbriquant transports, centres commerciaux, immeubles... Dans ce contexte, la mobilité verticale joue un rôle croissant. Elle est une composante de nos modes de vie et doit être repensée au sein de nos politiques urbaines.

## BIOGRAPHIE

Architecte et fondateur de l'agence Zoomfactor Architectes, créée à Paris en 2002, Didier Mignery a lancé début 2015 le label « Upfactor Surélévation ». Un concept qui regroupe compétences techniques, administratives et juridiques afin d'aider, entre autres, les copropriétés à financer leur rénovation énergétique en optant pour la surélévation. Une manière de répondre à la densification urbaine et de valoriser des espaces inutilisés.

**Didier Mignery,**  
architecte associé chez  
Zoomfactor Architectes

## LA VERTICALITÉ EST-ELLE UNE DONNÉE INCONTOURNABLE DE LA CROISSANCE URBAINE, ET POURQUOI ?

La verticalité est l'un des questionnements mythiques de l'architecture et de l'urbanisme. La plupart des défenseurs de la centralité et de la densité des villes contemporaines décèlent dans la croissance verticale l'opportunité de développer des territoires et d'intégrer à l'habitat de nouveaux usages tels que le *coworking*, le télétravail, l'agriculture urbaine ou les jardins partagés. Les centres urbains nécessitent une adaptation de leur morphologie pour accueillir des populations nouvelles, de plus en plus exigeantes et concernées par l'organisation de leur espace de vie.

## QUELS SONT LES ENJEUX MAJEURS DE CES TRANSFORMATIONS ?

L'adaptation des morphologies urbaines tout en préservant l'identité des villes est l'un des principaux enjeux de la verticalité. Paris est l'exemple même d'une ville qui a su conserver son caractère, bien qu'ayant connu plusieurs phases de surélévation au cours des siècles. L'évolution des techniques



## NOS CONVICTIONS NOS ACTIONS

# 8/1 000

Moins de 8 ascenseurs  
pour 1000 habitants  
en France en 2015

constructives et celle de la réglementation sont les deux facteurs à l'origine de nouvelles formes architecturales et urbaines. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le progrès dans ces domaines a favorisé la redécouverte des toits et, plus largement, leur conquête. Ils sont aujourd'hui le nouveau territoire d'innovation programmatique et technique.

### DANS DE NOMBREUSES VILLES DU MONDE, LA VERTICALITÉ S'ÉTEND AU-DELÀ DES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS. EST-CE ENVISAGEABLE EN FRANCE ?

Les villes françaises n'ont pas cette propension à s'élever dans leurs gènes. On agglomère les périphéries, et les villes se déploient donc de manière horizontale. Cependant, la volonté d'investir coûte que coûte l'espace urbain et l'apparition de nouveaux modes d'habiter invitent à requestionner nos modèles. À l'opposé d'autres pays dans lesquels les tours et l'urbanisme vertical s'affichent comme une stratégie de développement urbain, il nous apparaît plus pertinent en France d'avoir recours à des interventions ponctuelles. C'est le moyen le plus sûr de maîtriser l'intégration urbaine et d'assurer la qualité des espaces à habiter. ●

Face à la concentration d'habitants et d'activités, la gestion de l'espace est devenue une question prioritaire pour nos villes. Pour éviter l'étalement urbain, les constructions en hauteur, généralement de taille intermédiaire, sont devenues la règle. Nos différents lieux de vie et d'activité ne sont plus seulement disposés les uns à côté des autres, mais aussi les uns au-dessus des autres.

### DES VILLES À PLUSIEURS NIVEAUX

Cet étagement s'applique à de nombreux points d'attraction, comme les centres commerciaux, les entrepôts logistiques ou les centres d'affaires. Les lieux d'intermodalité suivent également cette logique de superposition : gares, stations de métro, aéroports... Pour gérer au mieux leurs flux, l'ensemble de ces points névralgiques de la ville doivent s'appuyer sur des solutions performantes de mobilité verticale. Lorsque celles-ci sont insuffisantes, c'est l'ensemble du réseau de mobilité qui est affecté.

Or, la France est aujourd'hui sous-équipée en ascenseurs. Elle accuse un vrai retard par rapport à ses voisins. Alors qu'en 2015 le taux d'équipement en ascenseurs pour 100 habitants était de 0,76 en France, il était de 1,57 en Italie et de 2,15 en Espagne<sup>1</sup>. Et trop de nouvelles constructions s'envisagent sans ascenseur à l'heure actuelle.

### UNE PROFESSION EN PHASE AVEC LES NOUVEAUX BESOINS

Pour relever le défi de la ville verticale, la Fédération des Ascenseurs accompagne des solutions de mobilité en cohérence avec les nouveaux usages et l'évolution de notre paysage urbain, en relation avec les pouvoirs publics, les architectes et les associations d'usagers. Pour inspirer les projets de construction ou de rénovation de nos villes, elle assure chaque année depuis 2015 **la promotion de réalisations exemplaires à travers l'organisation des Trophées de l'ascenseur**. Une initiative qui démontre la capacité de la profession à innover et à proposer toute **une palette de solutions pour encourager la mobilité verticale**. Chacune des entreprises s'engage par ailleurs massivement dans la R&D. L'objectif : offrir aux citoyens plus de confort, de rapidité et de services grâce aux innovations technologiques et au numérique.

1. Estimation Fédération des Ascenseurs.

# Engagés dans la transition énergétique

Les ascensoristes ont fait du développement durable un enjeu central de leurs innovations, parvenant à réduire de façon spectaculaire la consommation énergétique de leurs produits. La rénovation des ascenseurs anciens s'impose désormais non seulement pour permettre leur longévité, mais aussi pour accompagner la transition énergétique de notre société.

## BIOGRAPHIE

Bruno Peupartier est responsable scientifique et directeur de recherche au Centre d'efficacité énergétique des systèmes (CES) de l'École des mines de Paris. Ingénieur de l'École centrale de Paris en 1980, titulaire d'un doctorat de l'université Paris VI et d'une habilitation à diriger des recherches, ses domaines de compétences sont l'écoconception et la thermique des bâtiments, ainsi que les énergies renouvelables.

**Bruno Peupartier,**  
directeur de recherche  
au Centre d'efficacité  
énergétique des systèmes (CES)

### EN QUOI LA MOBILITÉ, NOTAMMENT VERTICALE, S'INSCRIT-ELLE DANS LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable consiste à répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préservant les générations futures en matière de ressources, de santé et de biodiversité. Les mobilités sont au cœur de ces défis, en lien avec la transition énergétique et la réduction des émissions de polluants. La mobilité verticale s'inscrit dans cette exigence.

### DE QUELLE FAÇON LES ASCENSEURS PEUVENT-ILS PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Les ascenseurs ne rejettent pas directement de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, mais la production de l'électricité consommée engendre un impact sur l'environnement. L'enjeu réside donc dans la sobriété des appareils car l'énergie la plus « propre » reste celle que l'on économise ! L'ascenseur est une variable à prendre en compte lorsque l'on cherche à optimiser le bilan énergétique d'un bâtiment. Le bénéfice est environnemental mais également social, par la réduction de la facture énergétique.



## NOS CONVICTIONS NOS ACTIONS

# 65 %

La rénovation d'un ascenseur ancien permet de diminuer de 65 % sa consommation

### LA DENSIFICATION URBAINE EST SOUVENT PRÉSENTÉE COMME BÉNÉFIQUE EN TERMES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL. QUEL EST VOTRE POINT DE VUE ?

L'étalement urbain a contribué à démultiplier les trajets, notamment en voiture. La ville dense permet à l'inverse de diminuer la consommation énergétique et les impacts associés, surtout lorsqu'elle est conjuguée à une vraie politique de transports. Le CES mène actuellement une étude comparative de morphologies urbaines entre l'habitat collectif type R+6/7, l'habitat intermédiaire et les maisons individuelles. Et les premiers résultats confirment les bénéfices environnementaux de la ville dense. ●

« La ville dense permet de diminuer la consommation énergétique et les impacts associés »

Moins les villes s'étaient et plus elles améliorent leur empreinte écologique. À ce titre, les ascenseurs jouent un rôle essentiel dans le développement des villes verticales, plus compactes et durables. Mais les ascenseurs accompagnent aussi la transition énergétique par les innovations et solutions technologiques proposées ! Que ce soit dans la modernisation du parc existant ou dans l'installation d'appareils neufs, les ascenseurs tendent vers plus de sobriété.

### TROIS FOIS MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR UN ASCENSEUR RÉNOVÉ

Éclairage, moteur, boîtes à boutons... L'ascenseur concentre plusieurs sources de consommation d'énergie. Pour optimiser ses performances énergétiques, les entreprises du secteur ont fortement investi dans la R&D. La rénovation d'un ascenseur ancien (de plus de vingt-cinq ans) permet de diviser quasiment par trois sa consommation, passant de 3 400 kWh en moyenne à 1 190 kWh par an. Les ascenseurs anciens modernisables représentent une diminution potentielle de 25 % de la consommation globale du parc. Ces projets doivent être encouragés auprès des propriétaires et des bailleurs sociaux. Ils mériteraient la création de certificats d'économie d'énergie dédiés (CEE). Par-delà l'enjeu des rénovations, la conception de nouveaux types d'ascenseurs permet de consommer cinq fois moins d'énergie que dans les années 1960, avec en moyenne une consommation de 650 kWh par an. Un objectif ? Parvenir à terme à l'autonomie énergétique des équipements.

### UNE PROFESSION QUI INNOVE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour atteindre de telles performances, les entreprises se sont appuyées sur de nombreux leviers : éolien, solaire, régénération de l'énergie, stockage dans les batteries, adaptation instantanée aux conditions d'utilisation, mise en veille systématique lorsque l'ascenseur est à l'arrêt et généralisation de l'éclairage par LED. D'autres axes ont été appréhendés pour **limiter l'impact écologique des ascenseurs**, comme les matériaux éco-responsables ou l'optimisation de l'espace mobilisé au sein des constructions.

La Fédération souhaite travailler avec **les parties prenantes pour que la performance énergétique des ascenseurs soit associée à l'évaluation de celle des bâtiments.**

# 5 priorités pour la ville de demain

Pour répondre aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux impliquant nos villes et leurs habitants, la mobilité verticale doit être au cœur des politiques de transformation de la ville. Cinq axes d'action sont à privilégier.

1

## Adapter nos logements et favoriser l'équipement et le pré-équipement en ascenseurs et élévateurs dans la construction d'habitations collectives et individuelles

D'ici à 2035, 3 Français sur 10 auront plus de 60 ans, contre 2 sur 10 en 2005, soit une hausse de 63% en trente ans<sup>1</sup>. Et les Français ont bien compris cet enjeu d'adaptation du bâtiment : 70% estiment en effet qu'il est souhaitable d'installer un ascenseur pour desservir des niveaux inférieurs au quatrième étage<sup>2</sup>. Pourtant, les besoins de mobilité verticale sont et seront de plus en plus importants, en particulier pour répondre au vieillissement de la population, favoriser l'inclusion dans nos sociétés des personnes à mobilité réduite et anticiper la question du maintien à domicile.

**PROPOSITION : réviser les critères d'installation d'un ascenseur dans les immeubles d'habitation nouvellement construits. Cela passe par une réflexion avec l'ensemble des parties prenantes.**

2

## Encourager une densification urbaine vertueuse

La croissance verticale caractérise, en grande partie, le visage de la ville de demain. Plus dense, la ville devient non seulement plus accessible, plus ouverte, mais aussi plus sobre et donc plus respectueuse de l'environnement. Favoriser un bâti plus élevé, c'est donc participer de cette densification vertueuse. Et cela n'est possible qu'en intégrant des solutions de mobilité verticale, l'ascenseur en particulier. Une solution d'autant plus aisée et moins coûteuse qu'elle aura été programmée dès la conception du bâtiment. Elle peut être facilitée également en choisissant la surélévation des bâtiments existants sans impact sur l'occupation des sols.

**PROPOSITION : inciter les promoteurs à intégrer, dès la phase de préconstruction, l'espace nécessaire à l'installation d'un ascenseur. Par exemple, par un bonus de constructibilité.**

1. Source : Insee, projection de population pour la France métropolitaine à l'horizon de 2050.  
2. Source : sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs sur un échantillon de 1 002 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

## 3

### Accompagner les besoins de nos aînés

Le maintien à domicile est plébiscité par 77% des Français (en cas de perte d'autonomie)<sup>3</sup> et l'ascenseur est appelé à jouer un rôle clé pour permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la dépendance va devenir un sujet de plus en plus crucial. À l'heure de la *Silver economy*, il s'agit d'anticiper et d'adapter nos espaces de vie à ces mutations sociétales.

**PROPOSITIONS : se donner les moyens d'adapter nos espaces de vie au vieillissement de la population en installant de nouveaux équipements ou en adaptant les ascenseurs existants. Des dispositifs d'aide directe aux personnes vieillissantes pourraient y contribuer :**

**Pour les personnes physiques propriétaires de leurs biens, deux pistes :**

- Appliquer un taux de TVA réduit à 5,5 %.
- Si les travaux sont financés par leurs descendants : instaurer un abattement sous conditions de ressources sur les droits de succession.

**Pour les travaux réalisés par les bailleurs ou les copropriétés :**

- Appliquer un taux de TVA réduit à 5,5 %.
- Expérimenter durant trois ans un prêt à taux zéro (autonomie PTZ) à l'image du dispositif « éco PTZ ».

## 4 Soutenir l'adaptation des immeubles privés

Dans l'existant aussi, il faut anticiper les mutations en privilégiant la fluidité des décisions au sein de la copropriété. Une adaptation particulièrement importante au regard notamment, encore une fois, du vieillissement de la population et des enjeux du maintien à domicile d'une population toujours plus nombreuse. Et cette adaptation passe souvent par l'installation d'une solution de mobilité verticale.

**PROPOSITION : inverser le processus juridique d'adoption des décisions portant sur les travaux d'accessibilité des parties communes.**

**Lorsque certains copropriétaires proposent de faire, à leur charge, des travaux de mise en accessibilité, l'autorisation deviendrait un droit. Et le refus ne pourrait être motivé que sur des critères d'atteinte à la structure de l'immeuble qui serait occasionnée par les travaux.**

## 5

### Inscrire les ascenseurs dans la transition énergétique

Le secteur du bâtiment est particulièrement concerné par les enjeux de transition énergétique. En France, de tous les secteurs économiques, il est le principal consommateur d'énergie. Optimiser la performance énergétique de nos bâtiments est un défi majeur. Et la modernisation des ascenseurs y contribue ! La consommation des appareils récents est cinq fois inférieure à celle de ceux des années 1960. Un bénéfice environnemental mais aussi sociétal, puisque cela participe directement à la baisse de la facture énergétique des propriétaires et locataires.

**PROPOSITIONS :**

- Rendre éligibles la modernisation et la rénovation des ascenseurs au crédit d'impôt sur la transition énergétique (CITE).
- Associer la performance énergétique des ascenseurs à l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments.

3. Source : Baromètre autonomie OCIRP - 2015.



120

ADHÉRENTS<sup>1</sup>

90%

DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DU SECTEUR<sup>2</sup>, SOIT

2,3

MILLIARDS D'EUROS

16 700

SALARIÉS<sup>3</sup>

## LA FÉDÉRATION DES ASCENSEURS, DES PROFESSIONNELS ACTEURS DE VOTRE MOBILITÉ

La Fédération des Ascenseurs est l'organisation représentative des ascensoristes en France. Elle regroupe 90 % du secteur, avec plus de 120 entreprises françaises et 16 700 salariés mobilisés pour améliorer la mobilité des Français.

La Fédération des Ascenseurs remplit au quotidien plusieurs missions au service de ses adhérents :

- Elle incarne le rôle d'expert et de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes.
- Elle organise les travaux et les débats permettant de dégager les positions de la profession.
- Elle informe ses adhérents et ses partenaires sur les évolutions de la réglementation.
- Elle assure la promotion de ses métiers, notamment auprès des publics jeunes.
- Elle sensibilise la société sur l'importance du rôle de ses équipements pour faciliter les mobilités.
- Elle sensibilise les utilisateurs aux bonnes pratiques et comportements à adopter au quotidien dans l'ascenseur (sécurité, déménagements, enfants, interventions...).

Depuis 2015, la Fédération est particulièrement engagée sur les thèmes de l'accessibilité et du maintien à domicile. Un partenariat avec Handicap.fr a ainsi vu le jour à travers une évaluation d'accessibilité en ligne, Homeaccess.fr. La Fédération a par ailleurs réalisé en 2016 un guide consacré au maintien à domicile à destination du grand public.

Pour rendre compte du rôle et du dynamisme du secteur auprès du plus grand nombre, la Fédération des Ascenseurs organise chaque année depuis 2015 la Journée de l'ascenseur et les Trophées de l'ascenseur. Des événements qui permettent de saluer et de distinguer des projets innovants au service de la mobilité verticale et de valoriser la profession.

La Fédération des Ascenseurs, soucieuse d'évaluer au mieux les besoins actuels et futurs des utilisateurs en matière de mobilité, a lancé en 2015 un baromètre annuel en partenariat avec IPSOS.

La Fédération s'inscrit dans une dynamique de partenariat avec l'ensemble des acteurs de la mobilité : acteurs institutionnels, bailleurs, fédérations professionnelles et acteurs de l'immobilier. À travers sa participation active à l'European Lift Association (ELA), elle permet également de faire rayonner le secteur au-delà des frontières françaises.

1. Source: Fédération des Ascenseurs.

2. Estimation Fédération des Ascenseurs.

3. Source: Insee.

---

## CRÉDITS

Conception, réalisation et rédaction : Comfluence  
Crédits photos : D.R. — Impression : Shareprint  
© Novembre 2016



Fédération des Ascenseurs  
48, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél. : 01 40 08 04 23

[www.ascenseurs.fr](http://www.ascenseurs.fr)